



« PRESTATION HANDICAP - PROJET »

<i>Objectif général</i>	Cette prestation vise à renforcer et compléter les moyens des prescripteurs intervenant dans la mise en œuvre de parcours. Elle permet de valider la faisabilité d'un projet professionnel et/ou d'une entrée en formation par l'évaluation de l'adéquation médicale avec les aptitudes physiques, sensorielles ou cognitives du bénéficiaire.
<i>Contenu</i>	La prestation comprend à minima: ~ Un dialogue permettant de reconstituer le parcours médical de la personne handicapée à l'appui des éléments transmis par la personne et/ou recueillis auprès du prescripteur ; ~ L'analyse des capacités de la personne handicapée au regard de l'activité envisagée ; ~ Un avis rédigé et argumenté sur l'adéquation entre le projet et le handicap de la personne.
<i>Durée Localisation</i>	Durée moyenne : 1 heure Limousin
<i>Public</i>	Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi, se situant dans un parcours d'insertion professionnelle, et pour lesquels une interrogation subsiste quant à l'adéquation entre le projet en cours de mise en œuvre et le handicap.
<i>Modalités de démarrage</i>	Prescription : Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, Experts en création d'activité mandatés par l'AGEFIPH, l'AGEFIPH
<i>Statut des bénéficiaires</i>	Demandeurs d'emploi
<i>Financement</i>	AGEFIPH